

ARGOS

LA VIE EST BELLE !!!

Rares sont les propos critiques à l'égard de la coopération agricole. Le 21 janvier à Poitiers, lors d'une rencontre sur la coopération organisée par l'Institut de droit rural en partenariat avec le concours de Coop de France Poitou-Charentes, à laquelle assistaient tous les étudiants, futur gratin du droit rural, Benoît Grimonprez, l'un des juristes organisateurs, lançait le débat avec la question qui tue :

« Pourquoi les coopératives sont riches alors que les agriculteurs sont pauvres ? ». « Votre provocation est amusante mais si les coopératives n'étaient pas là, les agriculteurs seraient sans doute plus pauvres » rétorquait sans rire Maryline Filippi, présentée comme « professeur d'Economie, Bordeaux Sciences Agro, chercheuse affiliée UMR SAD-APT Inra AgroParisTech, membre, personne qualifiée du Haut Conseil de la coopération agricole (HCCA) ». Excusez du peu !

Un peu désarçonné par la réponse étonnante de la dame, le juriste confiait en catimini que sa question, la plupart des conseillers de centre de gestion se la posaient, à voix basse bien sûr...

Au même moment, un député interpellait ainsi le ministre de l'Agriculture : « Avec un prix du porc à 1,07 euro au lieu de 1,40 euro, un éleveur peut-il vivre ? Avec un prix du lait à 265 euros/1000 litres en ce début 2016 contre 330 euros en 2015 et 374 euros en 2014, un éleveur laitier peut-il continuer ? ».

S Le Foll répond de façon habituelle qu'il faut « donner de l'espoir aux filières par la contractualisation, par l'engagement de structurations ». Puis, mine de rien, il lâche : « Ce sont des acteurs économiques, les acheteurs coopératifs et industriels, qui ont renoncé ou fait

renoncer à ce qui pouvait être simplement un objectif de répartition de la valeur ajoutée au profit des producteurs » (Rép. Min. Agri. JO Ass. Nat. 13/01/2016).

Eh oui, la coopérative est le prolongement de l'exploitation agricole mais il y a un clapot anti-retour au profit de la structure qui empêche souvent les adhérents de percevoir de la valeur ajoutée. En approvisionnement, des relevés de prix témoignent que les grosses coopératives peuvent être plus cher de 25 % par rapport à un prix bas de marché. En vente de grains, il y a une plus-value possible de 15 à 25 euros/tonne pour celui qui s'en occupe lui-même...

Alors que la crise poursuit ses ravages dans l'élevage, les marges des fabricants d'aliments sont très confortables comme l'indiquent leurs comptes financiers. Au 30/06/2015, le groupe coopératif InVivo annonçait un résultat d'exploitation de 66,723 millions € dont 59,060 millions en... nutrition et santé animale. Faut-il rappeler qu'Avril, ex-Sofiprotéol surnommé dans le milieu Sofiprofiteroles, très présent dans l'alimentation animale, a connu une augmentation de son résultat de 23% en 2014 à 259 millions €. Avez-vous entendu l'un ou l'autre suggérer une aide quelconque aux éleveurs ?

Alors au lieu de bêtement casser, de brûler des pneus et de déverser ordures et fumier sur l'espace public pour récupérer 3 francs 6 sous, l'éleveur pourrait laver son linge sale en famille. Et puis, il pourrait titiller sans relâche ses pseudos partenaires, notamment en comparant systématiquement les prix de tous les services car, pour eux, la vie est vraiment trop belle...

Editorial - Guy Laluc